

## 20 SEPT. SAINTE EUSEBIE († 731)

A l'âge de 14 ans, elle renonça au monde pour entrer chez les religieuses qui suivaient la Règle de saint Cassien à Saint Cyr (Marseille) dont elle fut longtemps abbesse. C'était l'époque où les Sarrasins ravageaient le sud de la France, rasant les monastères et pillant les églises. Marseille aurait pu se défendre, mais le gouverneur de Provence, Mauron, appelle lui-même les Sarrasins. Ce fut un carnage horrible, un incendie détruit une grande partie de la ville. Les moniales découvrent qu'une horde se porte sur leur monastère. Réunies à la chapelle elles se mutilent le visage pour échapper au viol : "Il vaut mieux entrer ainsi dans le royaume des cieux..." Quand les Sarrasins entrent, se réjouissant de choisir chacun une femme, ils reculent d'horreur et, déçus, les tuent par le glaive.

## 29 SEPT. BIENH<sup>X</sup> RICHARD ROLLE († 1349)

Mystique anglais, né à Thornton (1300). Après des études (Oxford & Paris 1320-1326), et une vie d'ermite à Pickering, il se met à parcourir le pays puis s'installe à l'abbaye cistercienne d'Hampole dont il anime la réflexion spirituelle. Connus pour ses écrits lus aux XIV et XV<sup>es</sup>. : lettres, commentaires, traités sur la perfection spirituelle dont le 'chant d'amour' sans doute l'un des écrits les plus originaux du XIV<sup>es</sup>., poème en prose traitant du progrès spirituel et témoignage autobiographique qui développe une véritable théologie de la prière contemplative.

ANNONCES DU 17 SEPT. AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2017

### 17 Septembre XXIV<sup>o</sup> Dimanche du temps

11h Savigny Messe + Parenty

Lundi 18 Sept. De la férie.	9h Savigny Messe + Jean Durand
Mardi 19 Sept. Saint Janvier.	Messe + Marcel Doridot
Mercredi 20 Sept. Saint André Kim.	Messe + + Ménigault
Jeu 21 Sept. Saint Matthieu	ORPEA Messe + un défunt
Vend 22 Sept. Saint Maurice.	9h Savigny Messe + P. Herry
Samedi 23 Sept. Saint Padre pio	Messe pro populo

Piffonds 15h30 Mariage Eymeric Luquet de Saint Germain - Michele Pruvot

Savigny : 17h30 Confessions · 18h Chapelet

### 24 Septembre XXV<sup>o</sup> Dimanche du temps

11h Piffonds Messe + Mme S. Wannebroucq

Lundi 25 Sept. Saint Aunaire	Messe Matthieu Baudouin
Mardi 26 Sept. Saints Côme & Damien.	9h Savigny Messe + + Ricordeau-Miguet
Mercredi 27 Sept. Saint Vincent de Paul.	Messe + des défunts
Jeu 28 Sept. Saint Wenceslas	Orpea Messe + Mérat-Pinta
Vend 29. Saint Michel, Gabriel & Raphaël.	9h Savigny Messe famille Poinsard · 14h Chant
Samedi 30 Sept. Saint Jérôme	Messe pro populo

Savigny : 17h30 Confessions · 18h Chapelet

### 1<sup>er</sup> Octobre XXVI<sup>o</sup> Dimanche du temps

11h Savigny Messe + J-M. Gidoïn

## ABCD n° 522

24<sup>o</sup> & 25<sup>o</sup> dimanches du temps

17 & 24 Septembre 2017

AMICAL BULLETIN DES CATHOLIQUES DE DOMATS

### 17 SEPT XXIV<sup>o</sup> DIMANCHE DU TEMPS

Introït : D 87 *Seigneur rassemble nous* SS2, 4, 6,7 p. 58 - Kyrie XI : p. 12 - Gloria XV p. 21 - Sir 27, 30-28,7 - Psaume 102 : *Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à ma colère et plein d'amour !* - Ro 14, 7-9 - Alleluia : Th. Lacôte - Matt 18, 21-25 - Credo I p. 25 - Pr. Univ<sup>le</sup> : *Kyrie eleison !*  
Sanctus XI : p. 14 - Agnus II : p. 31

[CHOIX DE PRIÈRES APRÈS LA COMMUNION : pp. 2 3 9 - 2 4 4.]

[action de grâces : MY 58 *Nous te rendons grâce* p. 67]

après la Bénédiction : *Vierge Immaculée* p. 170

24<sup>o</sup> dim. '...si chacun ne pardonne pas à son frère du fond du cœur' Matt. 18, 25  
"Celui qui garde le ressentiment quand il prie est comme un homme qui sème dans la mer et espère moissonner."

Isaac le Syrien discours spirituels I, 58

### 24 SEPT XXV<sup>o</sup> DIMANCHE DU TEMPS

Introït : C 227 *Gloire à Toi Seigneur des anges* p. 51

Kyrie XI : p. 12 - Gloria ambrosien p. 23

Is 55, 6-9 - Ps. 144 : *Proche est le Seigneur de ceux qui l'invoquent !*

Ph 1, 20-24 - Alleluia ci dessous - Matt 20, 1-16 - Credo III : p. 27

Pr. Univer<sup>le</sup> : ... *délivre nous Seigneur !* -

Sanctus XI : p. 14 - Agnus X : p. 32

[CHOIX DE PRIÈRES APRÈS LA COMMUNION :

pp. 2 3 9 - 2 4 4.]

[action de grâces : D 584 *Le Christ nous*

*fait asseoir à sa table* p. 69]

Après la Bénédiction : V 144 *Réjouis-toi Marie* p. 165

25<sup>o</sup> dim. 'Je veux donner au dernier venu autant qu'à toi' Matt. 20, 15  
"... Le Seigneur a montré que, quel que soit le moment de la conversion, tout homme est accueilli [...] Ce que nous donnons à Dieu est bien indigne de Lui, et ce qu'Il nous donne bien au-delà de ce que nous méritons. [Dans la parabole] on nous embauche pour un travail proportionné à nos forces, mais on nous propose un salaire tout à fait disproportionné. Il agit de la même façon envers les premiers et les derniers; 'ils reçurent chacun une pièce d'argent' portant l'image du Roi"

Saint Ephrem Commentaire de l'Évangile concordant 15, 15-17 ; SC 121, p. 273

# CHRÉTIENS EN SOCIÉTÉ

Dans L'Homme Nouveau 1646 du 16 sept Th. Collin revient sur les impasses du texte publié par François en août pour la journée du migrant et réfugié 2018 :

« [...] Un des passages les plus discutés est le suivant : “Le principe de la centralité de la personne humaine, fermement affirmé par mon bien-aimé prédécesseur Benoît XVI (cf. *Encyc. Caritas in veritate*, n. 47), nous oblige à toujours faire passer la sécurité personnelle avant la sécurité nationale.” Force est de constater que la citation est sortie de son contexte puisque Benoît XVI parle effectivement de la centralité de la personne mais dans un paragraphe consacré au principe de subsidiarité appliqué au développement d’une économie plus humaine. [...].

Comment faut-il alors comprendre cette priorité de la sécurité personnelle sur la sécurité nationale ? Si cela signifie que le respect des droits de la personne peut engendrer un mal pour la sécurité nationale, cela serait une remise en cause de la doctrine sociale sur le bien commun, qui ne peut être considéré comme concurrent du bien de l’individu. Il faut donc probablement entendre cette expression dans le sens où un État risque d’invoquer la sécurité nationale pour légitimer le viol des droits de la personne humaine. Encore faut-il déterminer de quels droits il s’agit. Et c’est là que le texte s’obscurcit. Dans la tradition théologique assumant le droit naturel, les droits sont toujours à prendre en tant qu’exprimant et réglant des relations déterminées entre des êtres humains qui ne sont jamais des êtres indéterminés. Ainsi par exemple aucun État n’a le droit de couler un bateau transportant des civils, mais il peut par un légitime esprit de défense réguler les flots de population, s’il juge qu’il s’agit d’invasion mettant en danger le bien commun du peuple qu’il sert.

Or l’approche du Pape dans ce texte paraît unilatérale puisqu’il ne nomme que les droits des migrants déconnectés et de leurs devoirs et des droits des peuples autochtones. Ainsi il semble vouloir rendre légale l’immigration illégale. Le Pape affirme que les immigrés doivent bénéficier d’un respect de leur religion et de leur culture et pouvoir accéder à des garanties sociales, économiques et politiques des pays accueillants. Il récuse ainsi le modèle de l’assimilation et comprend l’intégration selon un mode multiculturel en citant une phrase de saint Jean-Paul II : “*L’intégration n’est pas “une assimilation, qui conduit à supprimer ou à oublier sa propre identité culturelle. [...] Il s’agit d’un processus de longue haleine qui vise à former des sociétés et des cultures, en les rendant toujours davantage un reflet des dons multiformes de Dieu aux hommes”* (J-P II, Message pour la Journée mondiale du migrant & du réfugié 2005, 24/11/2004). Notons cependant que le pape polonais ajoutait, juste après, ceci : “*Dans ce processus, le migrant est engagé à accomplir les pas nécessaires pour son insertion sociale, tels que l’apprentissage de la langue nationale et son adaptation aux lois et aux exigences du travail, de façon à éviter que ne se crée une différenciation exagérée.*” [...]. »

• La pensée de François est d’autant plus difficile à suivre que « *Dans l’avion de retour de Colombie, en réponse à un journaliste qui lui demandait ce qu’il pensait des nouvelles mesures prises par l’Italie pour faire face au flux de migrants, le Pape François a déclaré qu’il est légitime, pour un pays qui a tant fait comme l’Italie, de réguler les flux migratoires et de les arrêter si le nombre devient ingérable.* Le Pape a

☞ *admis avoir rencontré le premier ministre italien, M. Gentiloni mais a nié avoir discuté de ce sujet avec lui. Selon les journalistes italiens, cela fait pourtant plusieurs semaines que le Secrétaire d’Etat du Vatican, le card. Parolin et le gouvernement italien tentent de modérer les larges appels du pape à un accueil total et inconditionnel de tous les migrants.* » (La Repubblica 11/09/17)

• En conclusion on se référera pour connaître la pensée de l’Eglise, au Catéchisme de l’Eglise Catholique : “*Les nations mieux pourvues sont tenues d’accueillir autant que faire se peut l’étranger en quête de sécurité et des ressources vitales qu’il ne peut trouver dans son pays d’origine. Les pouvoirs publics veilleront au respect du droit naturel qui place l’hôte sous la protection de ceux qui le reçoivent. Les autorités politiques peuvent en vue du bien commun dont elles ont la charge subordonner l’exercice du droit d’immigration à diverses conditions juridiques, notamment au respect des devoirs de migrants à l’égard du pays d’adoption. L’immigré est tenu de respecter avec reconnaissance le patrimoine matériel et spirituel de son pays d’accueil, d’obéir à ses lois et de contribuer à ses charges*” (§ 2241).

Quant à l’aspect social, culturel et politique, la distinction de l’abbé de Tanouarn est à méditer : “*De même que l’on ne doit pas confondre l’hospitalité et l’immigrationnisme, de même il ne faut pas confondre l’universalisme chrétien respectueux de chaque identité et le mondialisme qui les détruit*”.

Enfin, et surtout, on aura à cœur de prier pour François et ses lourdes responsabilités.

## Repères de vie Chrétienne

La foi ne saurait grandir sans une pratique régulière de la prière. La prière nous maintient dans l’Eglise quelles que soient les vagues qui veulent la submerger. La prière nous donne des énergies pour ramer, pour tirer vigoureusement les avirons, quand la tempête menace de faire chavirer la barque de l’Eglise. Si nous ne prions pas, nous risquons : premièrement de toujours nous étonner des difficultés que l’Eglise rencontre, parce que nous n’avons jamais intimement rencontré Jésus, ni expérimenté personnellement la prière douloureuse de Jésus au jardin de Gethsémani, deuxièmement nous courons le risque de nous détacher d’Elle à la recherche de postes et de situations plus sécurisées et plus bourgeoises. Et enfin, si on ne lutte pas dans la prière, comme dit saint Paul, on peut s’attendre d’un moment à un autre que l’Eglise soit vaincue et conduite par les défaillants, les faibles et les mondains de ce siècle.

En priant comme Jésus, non seulement nous aimons l’Eglise, et en l’aimant nous pouvons œuvrer pour que sa marche soit toujours une marche sereine et confiante et qu’elle soit constamment la lumière des Nations. Au lieu de critiquer et de juger l’Eglise nous devons plutôt « monter dans la barque » de l’Eglise, ainsi nous contribuerons à construire la communion ecclésiale, convaincus que malgré tout, en Elle, le Christ est présent. Il est l’Emmanuel, « Dieu avec nous » (Is 7,14). Il guide et conduit son Eglise. En face de Jésus tous les tourments idéologiques s’apaisent et se calment et nos misères et nos pauvretés ne peuvent pas ne pas crier comme ceux qui étaient dans la barque : « Vraiment, tu es le Fils de Dieu » (Mt 14,33).

Cardinal Sarah, Homélie pour les 700 ans du diocèse de Luçon, 17 Août 2017.